

Arrondissement de La Flèche

Commune de VILLAINES SOUS MALICORNE

Procès-Verbal de la séance du jeudi 6 mai 2025

Date de convocation : L'an deux mil vingt-cinq, le six mai à vingt heures trente,
30 avril 2025 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Laurent HUBERT Maire.

Date d'affichage : Étaient présents : Mesdames et Messieurs Laurent HUBERT,
30 avril 2025 Daniel GUÉRINET, Christelle PHILIPPE, Joël BIGNON, Marie-Jo ROUAULT, Laurence COSNARD, Virginie CARRÉ, Gervais COMPAIN, Christelle DOLBEAU, Christelle LEVILLAIN, Marie-Laure METIVIER et Jean-Marie PRECHAIS formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres

- en exercice : 15 Absents excusés : Tony BERTRON, Jean-Marie CHALOIGNE, Christophe PERDRIX,

- présents : 12
- votants : 12 Absent :

Ordre du jour : -1* Assainissement : consultation pour extension du réseau Verrie -2* Décisions municipales; -3* « Malice au pays 2026 » : candidature de la commune ?; -4* Point sur l'actualité du paysage commercial villainais; -5* Personnel communal : prolongation d'arrêt de travail ; - 6* Organisation de la cérémonie du 8 mai -7* Fête nationale 2025 ; -8* Soirées estivales 2025 ; -9* Comptes rendus : Commissions et travaux en cours ; -10*- Informations communautaires ; -11*- Questions diverses.

Secrétaire : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Gervais COMPAIN

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Remboursement d'une facture communale à une élue
- Remboursement d'une facture communale à un agent

Les Membres du Conseil Municipal présents acceptent à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 2 AVRIL 2025

Aucune remarque n'est énoncée sur le procès-verbal de séance du 2 avril 2025 qui est de ce fait adopté à l'unanimité.

1. ASSAINISSEMENT : CONSULTATION POUR EXTENSION DU RESEAU – VERRIE - Délibération 2025-05-01

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°2024-07-03 du 04 juillet 2024 qui autorise, suite à la demande des futurs propriétaires du bien situé à La Verrie, l'extension du réseau assainissement collectif jusqu'à la Verrie Nord et qui l'autorise à signer la convention SAFEGE/SUEZ pour la mission d'accompagnement à la maîtrise d'œuvre liée à cette affaire.

Monsieur le Maire indique qu'une consultation auprès des entreprises a été demandée. Suite à cette consultation, un courrier a été adressé au notaire en charge de ce dossier afin que les héritiers se positionnent et confirment leur engagement financier qui conditionne la réalisation des travaux. Dès leur retour nous pourrions notifier le marché à l'entreprise.

DECISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2. REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE COMMUNALE À UNE ÉLUE – Délibération 2025-05-02

Christelle PHILIPPE, intéressée dans la délibération sort de la salle.

Le Maire présente aux membres une facture du magasin « GIFI » de La Flèche relative à l'achat de jeux extérieurs pour l'école. Considérant que ce commerce n'accepte pas les paiements par le service de gestion comptable, il y a lieu de rembourser la somme de 50.81 € TTC à Christelle PHILIPPE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Christelle PHILIPPE, revient dans la salle.

3. REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE COMMUNALE À UN AGENT- Délibération 2025-05-03

Le Maire présente aux membres une facture du médecin agréé DR Dominique CHARRIER relative à la visite médicale d'aptitude à la conduite poids lourds. Il y a lieu de rembourser la somme de 36 € TTC à Pascal LEGUI.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DECISIONS MUNICIPALES : MARS-AVRIL 2025 – Délibération 2025-05-04

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	Nature	Objet de la Décision
14-2025	Devis N°699 SARL PRECHAI SERVICES 22 bis Place de l'Eglise – 72270 VILLAINES-SOUS-MALICORNE	Installations de projecteurs et de plafonniers au stade de foot 756.69 € HT
15-2025	Devis DEV0000208 CHAPEAU Gilbert La Roinellière – 72200 CLERMONT-CREANS	Réparations portes et pose de cornières inox salle des fêtes 383.30 € HT
16-2025	Devis N°06-563833 VEOLIA 8 rue de la Denisière SOLESMES – 72300 SABLE-SUR-SARTHE	Pose de borne incendie avec raccordement 4 729,40 € HT
17-2025	Devis N°I-25-04-23 FERM'OUEST 59 rue porte bise 49125 TIERCE	Dépannage rideau métallique boulangerie 165.80 € HT
18-2025	Devis DE 00019386 API 1 Impasse Becquerel - 49430 DURTAL	Désenfumage cage escalier logements communaux 5 676.00 € HT
19-2025	Devis N°808 SARL PRECHAI SERVICES 22 bis Place de l'Eglise – 72270 VILLAINES-SOUS-MALICORNE	Suppression du chauffe-eau, isolation du grenier et ventilation logement communal 2925.78 € HT
20-2025	Devis N°136465143 WURTH Rue Georges Besse 67158 ERSTEIN	Achat tampons chaises vestiaires stade 390.00 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

5. MALICE AU PAYS 2026 – Délibération 2025-05-05

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la réception d'un courrier du PETER Vallée du Loir demandant si la commune souhaitait se porter candidate pour accueillir un spectacle dans le cadre du festival Malice au Pays 2026.

Christelle PHILIPPE précise que l'équipe enseignante est très intéressée par ce projet. La commune avait déjà accueilli le festival en 2020 et les retours avaient été très satisfaisants. Les conditions financières sont de 1000 euros de participation, et la prise en charge de l'hébergement et restauration des artistes.

Après échanges, Monsieur le Maire propose que la commune se porte candidate pour l'accueil du festival en 2026.

DECISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6. ACTUALITÉ DU PAYSAGE COMMERCIAL VILLAINAIS

Monsieur le Maire annonce la fermeture définitive de la Pharmacie de Madame BIGNON début juin. Il regrette une opportunité de reprise qui ne s'est pas concrétisée malgré la

dynamique de la maison de santé. C'est un élément d'attractivité qui disparaît. Une rencontre a eu lieu avec Monsieur FLOTTÉ, pharmacien à Noyen qui reprend les dossiers de la pharmacie avec possibilité de livraisons à domicile et clic&collecte. Monsieur le Maire tient à remercier le personnel de la pharmacie pour les services rendus à la population depuis plus de 30 ans et remercie tout particulièrement Madame BIGNON pour son engagement et les efforts consentis avec Monsieur BIGNON.

7. PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire informe que l'agent technique communal est en arrêt maladie jusqu'au 9 juin. Florent COMPAIN assure la tonte. Une annonce est parue pour le remplacement sur emploi territorial et sur France travail pour un CDD d'un mois renouvelable. La date limite de candidature est prévue jusqu'au 15 mai prochain. Daniel GUÉRINET précise avoir fait appel à l'Entreprise d'Eddy BOUTTIER pour assurer la coupe des accotements des routes. Des associations d'aide par le travail ont aussi été contactées mais compte tenu de la période, il n'y a pas de disponibilité.

Une matinée citoyenne sera organisée le samedi 17 mai prochain pour procéder aux plantations dans les jardinières de la commune. L'information sera diffusée sur Panneau Pocket et dans les commerces. Dès le vendredi 16 mai, Laurence COSNARD aidée de Gervais COMPAIN et Adrien BESSON procéderont au fleurissement de la Mairie.

8. ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2025

Le Maire rappelle le déroulement de la cérémonie commémorative de la fin de la deuxième guerre mondiale du jeudi 08 mai 2025.

- 9h45 Rassemblement au monument aux Morts dans le cimetière de Villaines avec dépôt de gerbes.
- 10h30 : Messe suivie d'un défilé avec la participation de l'Harmonie Le Bailleul-Villaines. Dépôt de gerbes au monument aux Morts d'Arthezé.
- 12h30 : Remises de décorations suivies d'un vin d'honneur servi à la salle multi-activités d'Arthezé.

Le Maire invite les conseillers municipaux, toute la population et les enfants de l'école à célébrer cet armistice.

9. FÊTE NATIONALE 2025

Le Maire rappelle que la fête nationale 2025 se déroulera le samedi 05 juillet 2025.

Le groupe de travail a prévu de se réunir le 7 mai prochain afin d'organiser les animations de la journée.

Laurence COSNARD indique avoir pris contact avec Frais Malin pour demander un devis pour les structures gonflables.

Le Cyclo Sport Fléchois confirme la tenue de 2 courses cyclistes, le dossier de déclaration de la manifestation est en cours d'instruction par la Préfecture de la Sarthe. La salade aux patates sera de nouveau préparée par le Comité des Fêtes. Il est souhaité de renouveler l'animation des feuillards et des lampions.

10. LES SOIRÉES ESTIVALES 2025

Marie-Jo ROUAULT présente le programme des 4 soirées estivales 2025 :

- Mardi 15 juillet : sortie canoë-kayak
- Mardi 22 juillet : randonnée découverte de la voie verte
- Mardi 29 juillet : astronomie (avec temps dédié pour l'Alsh)
- Mardi 5 août : jeux en famille (avec la ludothèque)

11. COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET COMMISSIONS EN COURS

• COMMISSION CADRE DE VIE

Laurence COSNARD informe avoir reçu le devis pour le remplacement des chaises de la salle de conseil. L'idée est de prendre le même modèle que les chaises de la salle de réunions du 1^{er} étage.

- **COMMISSION INFRASTRUCTURES ESPACES**

Daniel GUÉRINET fait un point sur la voirie et informe que sur la VC 9 il a été demandé de refaire les rives. D'autre part, une rencontre a eu lieu avec Simon LEBERT, responsable voirie de la Communauté de communes du Pays Fléchois concernant l'aménagement des eaux pluviales dans le bourg. Une étude est en cours pour confirmer la faisabilité de travaux (croisement de réseaux existants). Attente concernant le trottoir de la maison médicale, car questionnement à savoir si les fils d'alimentation des prises de charges électriques passent dessous avant d'entamer les travaux.

Concernant le transfert eau et assainissement, les réflexions sont toujours en cours. Les communes ne seraient pas favorables au transfert concernant l'eau potable. Pour l'assainissement, un soutien technique, notamment pour les contrôles de conformité des installations, pourrait être intéressant, d'autres communes partagent ce sentiment.

- **COMMISSION COMMUNICATION**

Marie-Jo ROUAULT indique que la réalisation du bulletin communal avance bien, reste encore quelques retours d'associations avant de le boucler.

Marie-Jo ROUAULT, remercie les membres du CCAS pour leur contribution dans la distribution des brins de muguet dans les foyers des personnes de plus de 70 ans. Il a été constaté que le prix d'achat du brin est de plus en plus élevé...

Marie-Jo ROUAULT a participé au groupe de travail culture de la Communauté de communes : échanges constructifs avec le Directeur du Carroi, les équipes enseignantes des écoles du territoire, la direction de l'école de musique et celle de la bibliothèque. L'objectif est de développer l'offre culturelle en fonction des demandes des enseignants. Les interventions des dumistes sont fortement appréciées, ces actions se poursuivront. Les classes des écoles du Pays Fléchois sont accueillies pour des temps spécifiques à la Bibliothèque communautaire de La Flèche. Des malles de livres sont également mises à disposition dans les écoles. Il a aussi été évoqué le souhait de développer de nouveaux points lectures sur le territoire et de mettre en réseau les structures existantes et à venir avec la bibliothèque. Le partenariat avec Sarthe Lecture permet du prêt de matériel, des livres, un appui concernant la formation de bénévoles dans l'installation de futurs points lecture.

Marie-Jo ROUAULT, nommée référente de la commune concernant le CTG (Comité Territorial Global) petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et numérique fait part de la réunion qui s'est tenue dernièrement suite à l'installation du groupe de travail. Présentation par les responsables de services de chaque domaine d'intervention, des projets actuels et à venir. Présence des partenaires institutionnels MSA et CFA qui contribuent financièrement aux projets des services. Déclinaison des objectifs à atteindre, un comité de pilotage est prévu en novembre prochain. L'acquisition d'un véhicule type camping-car permettra d'atteindre l'objectif « aller vers » en se déplaçant au plus près de la population et favorisera la visibilité et l'offre de service. Cet outil pourra aussi être mutualisé et être mis au service de la culture et d'autres services.

- **COMMISSION GRANDIR À VILLAINES**

Christelle PHILLIPPE, fait un retour sur l'après-midi jeux organisée le 15 mars dernier. Ce fut un beau moment d'échanges. Belle participation des membres de l'association génération mouvements et des enfants de la commune. Christelle PHILIPPE remercie ses collègues élus pour leur aide à l'organisation de cet après-midi convivial. Compte tenu du succès rencontré, il est envisagé de proposer un nouvel après-midi courant novembre.

L'entreprise PROLUDIC est intervenue pour le remplacement des pièces du jeu dans la cour de récréation de l'école. Madame PHILIPPE remercie ses collègues élus pour avoir pallié aux absences d'agents à la garderie et sur le temps du midi.

- **COMMISSION INFRASTRUCTURES BATIMENTS**

Joël BIGNON informe que l'entreprise TELELEC interviendra très prochainement pour la pose des deux projecteurs restants à changer au terrain de foot. L'éclairage autour des

bâtiments sera bientôt terminé. Suite au diagnostic énergétique, les travaux dans l'appartement communal du 2^{ème} étage ont été réalisés (isolation, suppression d'un chauffe-eau).

12. INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

Monsieur le Maire informe que les travaux de la maison de santé avancent bien, une visite de chantier est programmée le 16 mai en présence d'élus et techniciens de la Communauté de communes et autres communes environnantes, de l'association ECHOBAT, de PIX ARCHITECTURE.

La réalisation de la voie verte avance bien également, elle est déjà très empruntée avant même qu'elle ne soit ouverte au public. Les éléments de sécurité vont être mis en place sous peu. L'ouverture est prévue début juin.

Le chantier de l'entreprise NORAS évolue bien, certains travaux de tranchées mériteraient une meilleure signalisation par des panneaux afin de garantir une sécurité au niveau de la circulation.

13. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a appris que le chantier Sarthe Habitat devrait reprendre bientôt. Un nouveau planning devrait être transmis annonçant une fin de chantier en février 2026.

TOUR DE TABLE : Comme à chaque séance, les élus sont invités à poser des questions orales concernant les affaires de la commune :

Gervais COMPAIN : annonce un concert de l'Harmonie Le Bailleul Villaines le 24 mai à la salle des fêtes de Villaines.

Laurence COSNARD : évoque l'utilité de remplacer la poubelle qui avait été enlevée par mesure de sécurité dans la cour de l'école. Echanges sur l'emplacement de la nouvelle poubelle.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à vingt-trois heures et quatre minutes le 6 mai 2025.

Le Maire,

Le secrétaire de séance :

Laurent HUBERT

Gervais COMPAIN

